

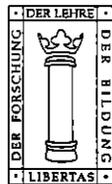
PAPIERE ZUR TEXTLINGUISTIK / PAPERS IN TEXTLINGUISTICS

ISSN 0341-3195

HERAUSGEBER

János S. Petöfi (Macerata)  
Hannes Rieser (Bielefeld)

Band 54

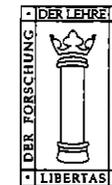


HELMUT BUSKE VERLAG HAMBURG

# The Resolution of Discourse

Processing Coherence  
or Consistency Dissonances

Edited by  
Michel Charolles



HELMUT BUSKE VERLAG HAMBURG

Anschrift der Redaktion / Editor's Addresses:

Università degli Studi di Macerata  
Facoltà di Lettere e Filosofia  
Dipartimento di Filosofia e Scienze Umane  
Via Garibaldi 20, I-62100 Macerata

Universität Bielefeld  
Fakultät für Linguistik und Literaturwissenschaft  
Postfach 8640, D-4800 Bielefeld 1

CIP-Titelaufnahme der Deutschen Bibliothek

**The resolution of discourse : processing coherence or consistency dissonances / ed. by Michel Charolles. - Hamburg : Buske, 1989**

(Papers in textlinguistics ; Bd. 54)

ISBN 3-87118-913-8

NE: Charolles, Michel [Hrsg.]; Papiere zur Textlinguistik

ISBN 3-87118-913-8

Alle Rechte vorbehalten

© HELMUT BUSKE VERLAG HAMBURG 1989

Gesamtherstellung: WS Druckerei Werner Schaubruch, Mainz

C O N T E N T S

Foreword	VII
van de Velde, Roger G. On the Justification of Descriptive Interpretation	1
Lundquist, Lita Argumentative Text Structure. A Procedural Model	22
Jayez, Jacques Games, Frames, and French Cognitive Adverbs (II)	39
Apothéloz, Denis - Miéville, Denis avec la collaboration de Jean-Blaise Grize Coherence et discours argumenté	68
Zammuner, Vanda Lucia Strategies Speakers Use to Achieve Coherence	88
Sprenger-Charolles, Liliane Processing Strategies during Reading: Solving Lexical Ambiguity	114
Lamarche, Luc - Van Schendel, Nicolas - Giroux, Sylvain Problem Solving and Discourse Production on a social information domain: a descriptive Study of Novice-Expert Differences	131
Pagé, Michel - St-Martin, Claire Facteurs textuels de Convergence en Compréhension de Textes	195
List of Contributors	215

COHERENCE ET DISCOURS ARGUMENTÉ

Denis Apothéloz, Denis Miéville

avec la collaboration de Jean-Blaise Grize

Appliquée à des textes ou à des discours, la notion de cohérence a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Elle a souvent été associée à la propriété de connexité, ou de cohésion. Vis-à-vis de cette propriété, la cohérence fait alors figure de résultat, ou de produit: pour qu'un texte soit jugé cohérent, il faut que ses structures syntaxiques, thématiques, énonciatives, etc. satisfassent certaines conditions qui, réunies, en font une entité "connexe" et "cohésive".

Un des principaux points d'attaque du problème de la connexité, donc de la cohérence, est constitué par les liaisons interpositionnelles et interénoncés.<sup>1</sup> C'est dans cette optique que Daneš [1974] et l'école de la "Functional sentence perspective" se sont intéressés aux phénomènes de conservation et de progression thématique. Kintsch et van/Dijk [1975] ont quant à eux évoqué la contrainte de l'identité référentielle, ou conservation du référent, observable en particulier à travers la coréférence, l'anaphore et certaines formes de nominalisations; ils ont en outre postulé l'existence de structures d'ensemble organisatrices du discours, qu'ils ont nommées macrostructures.

De leur côté, les adeptes des grammaires de texte poussent très loin les exigences de leurs modèles, puisqu'ils tentent de mettre en évidence les règles et principes de bonne formation des textes. L'analogie avec les grammaires génératives est évidente, et il s'agit d'ailleurs bien plus que d'une analogie, tant il est vrai que la notion de cohérence joue dans les grammaires de texte un rôle tout à fait comparable à celle de grammaticalité dans les grammaires de Chomsky. La grammaire de texte se donne alors pour objectif la description formelle de la compétence de tout locuteur à produire un nombre illimité de textes bien formés, c'est-à-dire cohérents. On peut d'ailleurs se demander si une telle approche ne vise pas des modèles trop fortement codés par rapport à la réalité dont il s'agit de rendre compte.

Van Dijk [1981] a encore souligné l'importance d'un autre facteur de cohérence; il s'agit de relations fonctionnelles entre les énoncés, telles la relation de généralisation, de description, d'exemplification, de conclusion, de correction, etc.<sup>2</sup> Elles mettent en jeu tantôt le paramètre sémantique, tantôt le paramètre pragmatique, tantôt les deux.

Cependant, si on quitte le strict domaine des liaisons entre propositions ou énoncés pour se situer à un niveau plus général, et si on prend en considération non plus seulement les structures cohésives du texte mais la relation entre des instances qui communiquent, la notion de cohérence nous renvoie à des phénomènes d'une tout autre nature. En effet, si un auditeur B juge

cohérents les propos tenus par un orateur A (c'est-à-dire s'il les comprend et est capable de les interpréter), c'est alors moins pour des raisons de structures internes au message que pour des raisons de compatibilité au plan des savoirs, connaissances, opinions, systèmes de valeurs, etc. Bref, A et B ont en commun un certain *préconstruit culturel*, de sorte que les objets de leur discours activent des répertoires comparables [Grize, 1984]. C'est dès lors dans cette mise en commun, bien sûr toujours approximative, que se joue la cohérence et son corrélat psychique que constitue la compréhension. De plus le mode de relation instauré par le discours entre les interlocuteurs devient, dans cette optique, un aspect central.

Il en résulte que pour nous, la notion de cohérence ne saurait être entièrement dissociée des notions voisines de compréhension et d'interprétation. En plus des arguments que nous venons d'évoquer, on peut faire deux remarques qui plaident en faveur d'une telle conception. D'une part, en effet, la triade cohérence-compréhension-interprétation reflète, au moins jusqu'à un certain point, l'ordre naturel des processus d'appréhension des discours -et ceci demeure vrai même s'il y a des interactions multiples entre ces trois composants; d'autre part aucune de ces notions ne constitue un absolu, et il est toujours possible de distinguer différents niveaux de cohérence, de compréhension et d'interprétation. Moskowitz [1981] note très justement que lorsqu'un traducteur, ayant lu un article de neurophysiologie, déclare qu'il l'a "compris", et lorsqu'un neurophysiologue ayant lu le même texte fait la même déclaration, il ne s'agit pas du tout de la même forme de compréhension. Les représentations qui en résultent sont de nature différente, bien que chacune d'elles soit à son niveau parfaitement opératoire.

Il est encore possible de faire de la cohérence un principe de la communication, et c'est précisément ce que propose Charolles [1983] quand il parle de "deontic principle of textual coherence". Ce principe établit qu'un auditeur est généralement peu disposé à admettre qu'un discours soit totalement incohérent, et qu'en conséquence dans la plupart des situations problématiques, nous déployons toutes sortes de stratégies pour rétablir la cohérence. On n'est pas loin ici de l'idée de "maxime" au sens de Grice, et le principe évoqué par Charolles peut être interprété comme une variante du principe de coopération [Grice, 1979].

Cette idée nous a paru fructueuse, d'autant plus que comme nous le verrons plus loin, nous avons nous-mêmes été confrontés, en tant que sémiologues et non comme auditeurs "naturels", à des productions discursives dont la cohérence n'était pas immédiate, et que notre point de vue d'analyste nous a précisément conduits à postuler et à reconstruire cette cohérence. De sorte que l'approche que nous présentons dans cet article nous est apparue autant comme une méthode de cette reconstruction que comme un outil produisant un certain type d'analyse. Ainsi, les discours que nous avons observés se sont révélés cohérents d'abord dans ce sens qu'ils constituent des réponses adaptées aux questions posées (certains travaux parlent alors d'appropriété contextuelle), et que tous les énoncés qui les composent occupent une place bien déterminée au sein d'un dispositif argumentatif. En

d'autres termes, il n'y a pas d'élément véritablement résiduel, et si les redites sont parfois nombreuses, la prise en compte de la situation de l'échange (salariés répondant oralement à une série prédéterminée de questions, etc.) et du contexte discursif permet presque toujours d'attribuer une fonction précise aux énoncés.

Aussi n'avons-nous pas cherché à décrire la cohérence comme un ensemble de propriétés et de conditions nécessaires, partant du principe qu'il s'agit d'un à priori de la communication. Au reste, dans les discours examinés, la communication semblait fonctionner ni mieux ni plus mal que dans une situation "authentique".

Notre travail a dès lors consisté à restituer et à mettre en évidence les articulations qui, tant du point de vue de l'argumentation, des raisons et de l'élaboration des objets, fondent cette cohérence. En ce sens, le présent article se veut également une contribution à l'étude du raisonnement naturel.

1. Les organisations raisonnées

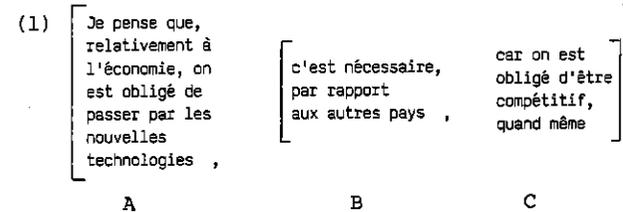
1.1 La fonction "étayer" et la notion d'organisation raisonnée

"Etayer" est une fonction discursive consistant, pour un segment de discours donné (dont la dimension peut varier de l'énoncé simple à un groupe d'énoncés présentant une certaine homogénéité fonctionnelle), à accréditer, rendre plus vraisemblable, renforcer, etc. le contenu asserté dans un autre segment du même discours.<sup>3</sup> Il s'agit donc d'une fonction générique, et il est évident que son effet de renforcement peut résulter de fonctions spécifiques très diverses, allant des plus réglées (comme celles qui entrent dans les preuves) aux moins réglées (celles qui visent d'abord l'adhésion de l'auditoire).

Nous esquisserons plus loin une typologie de ces fonctions; mais on peut d'ores et déjà noter ce fait, qui nous paraît important, que l'efficacité argumentative du segment étayant, autrement dit sa faculté de renforcer le contenu asserté dans un autre segment, n'est pas nécessairement liée à la nature de la fonction, et que les arguments les plus rationnels ne sont pas toujours, et de loin, ceux qui entraînent le maximum d'adhésion: leur effet dépend d'abord des attentes de l'auditeur, et on sait que ces attentes peuvent être extrêmement diverses.

Analyser des discours au moyen de cette unique fonction générique conduit à un découpage et à une organisation des segments en plusieurs niveaux. Nous avons adopté un type de représentation dans lequel la fonction "étayer" est figurée sous la forme d'un couple de segments entre crochets, où l'élément de gauche est le segment étayé, et l'élément de droite le segment étayant. Chacun des segments peut lui-même être étayé, de sorte qu'un couple peut en soi constituer un segment étayant ou étayé, donc entrer comme élément dans un couple de niveau supérieur. Ceci explique que la formule globale restitue une organisation hiérarchique. Nous avons nommé *organisation raisonnée* le résultat d'une telle analyse.

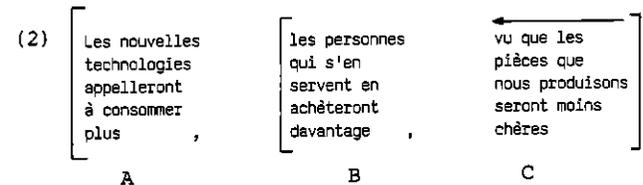
Voici un exemple très simple d'organisation raisonnée:<sup>4</sup>(1)



Cet exemple présente deux couples, dont l'un est enchâssé dans l'autre. D'une part le segment C est étayant de B (le caractère nécessaire des nouvelles technologies est étayé par l'obligation de rester compétitif); mais d'autre part ce couple, qui constitue en lui-même un microraisonnement, est un segment étayant vis-à-vis de A (l'obligation, pour des raisons économiques, des passer par les nouvelles technologies). L'organisation raisonnée, lue de gauche à droite, reproduit l'ordre effectif du discours.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails de cette notation. Pour une présentation plus détaillée, on consultera Apothéloz et Miéville [ 1985 ]. Il est cependant un point que nous aimerions préciser encore, car il intervient directement dans les stratégies discursives que nous examinerons dans la deuxième section du présent article et qui permettent de rendre compte de certains faits relatifs à la cohérence.

Nous avons vu que notre approche ne tient compte que d'une unique fonction primitive, celle qui consiste à étayer un segment de discours. Or, il convient encore de prendre en considération que, dans l'ordre effectif du discours, le segment étayant peut soit suivre, soit précéder le segment étayé. En d'autres termes, la fonction peut être ou régressive, comme dans l'exemple ci-dessus, ou progressive. Nous avons estimé qu'il était important de conserver cette information, et nos organisations raisonnées signalent la fonction progressive sous la forme d'une flèche placée sur le segment étayant et dirigée vers le segment étayé, donc vers la gauche. Voici un exemple de ceci: (2)



Comme dans l'exemple précédent, on a ici aussi deux couples: [A, B-C] d'une part, et [B, C] d'autre part, ce second couple étayant le segment A. La flèche placée au-dessus de C indique que dans le couple [B, C], le segment étayant (C) a été produit avant le segment étayé (B). L'ordre effectif du discours est donc A-C-B, soit:

Les nouvelles technologies appelleront à consommer plus: vu que les pièces que nous produisons seront moins chères, les personnes qui s'en servent en achèteront davantage.

1.2 Typologie des fonctions "étayer"

Nous avons vu que la segmentation que proposent les organisations raisonnées est fondée essentiellement sur un principe argumentatif. Cette approche "fonctionnaliste" ne doit cependant pas nous conduire à négliger la nature exacte de la fonction étayante. A ce point de vue, le corpus que nous avons examiné s'est révélé d'une très grande richesse. Nous nous proposons maintenant de donner un aperçu de cette diversité, en esquissant une typologie des fonctions "étayer". D'une certaine manière, cette typologie peut être lue de deux façons différentes. D'une part bien sûr, elle est une tentative d'organiser et de classer cette diversité; mais d'autre part, elle permettra aussi de mieux voir la variété des fonctions que nous avons retenues comme "étayantes".

Nous ne prétendons pas ici dresser un répertoire exhaustif de ces fonctions. La définition que nous avons donnée au paragraphe 1.1 se veut très générale, et volontairement approximative, car nous estimons qu'il est difficile de décider a priori de ce qui peut ou non fonctionner comme argument dans une interaction discursive. L'extrême diversité des situations, des attentes, des intentions, des systèmes de valeurs sur lesquels les interlocuteurs peuvent s'appuyer, autant d'éléments qui résistent à une approche systématique, et qui nous contraignent à l'adoption d'une démarche essentiellement heuristique. En ce sens, la tentative de définir et de classer certains faits observés s'inscrit d'abord dans cette démarche.

Précisons encore que nous ne prendrons en considération que des couples atomiques de segments, et que nous écarterons donc les cas où soit l'étayant, soit l'étayé est lui-même un couple. En effet, quand l'organisation raisonnée atteint un certain degré de complexité, la nature précise de certaines fonctions est parfois difficile à cerner parce que non homogène. Il en va ainsi dans l'exemple schématique suivant.

[A, [[B, C], [D, [E, F]]]]

pour la fonction reliant A et le segment qui l'étaye, à savoir [[B, C], [D, [E, F]]]. Ou encore, dans ce dernier segment, pour la fonction qui relie [B, C] à [D, [E, F]], etc.

Notre typologie comporte 15 types de fonctions étayantes répartis en 6 catégories. Ces catégories sont les suivantes:

1. les raisons
2. les causalités
3. les finalités
4. les appels aux faits
5. les comparaisons
6. les reformulations de l'étayé.

1. Les raisons

Il s'agit des raisons au sens logique, et on peut donc dire qu'elles articulent des idées ou des jugements, davantage que des faits. Dans la pratique, la distinction entre raison et causalité est parfois délicate à établir. Toutefois, lorsque l'étayant est une raison, il n'y a pas action de ce qu'il dénote sur ce que dénote l'étayé.

Voici un exemple particulièrement caractéristique de raison: (3)

(3) Dans notre entreprise avoir un enfant au chômage, ça ne concerne qu'un très petit nombre de personnes	étant donné que l'âge moyen doit être autour de 35 ans à peine
---	--

Au sein des raisons, il est utile de faire deux distinctions indépendantes. La première a trait à la nature même de la raison invoquée, qui peut être soit une simple *assertion de fait*, comme dans (3), soit une *généralisation* ou une *loi*, comme dans l'exemple suivant: (4)

(4) Le nouveau chef du département a tout réorganisé	du moment que les personnes changent, les méthodes changent aussi
--	---

La seconde distinction est la suivante. Dans les exemples (3) et (4), les raisons étayent le contenu de l'énoncé précédent (le *dit*) et contribuent ainsi à en accroître la vraisemblance. Mais le cas peut se présenter où la fonction "étayer" de la raison concerne non pas le contenu de l'énoncé précédent, mais l'acte de son énonciation (le *dire*). Ce n'est pas alors le contenu et son adéquation au réel qui sont étayés (c'est-à-dire une plus ou moins grande "valeur de vérité"), mais l'acte consistant à asserter, refuser, mettre en doute, etc. ce contenu. Les deux enchaînements ci-dessous (5) et (6) s'articulent sur le dire du segment étayé.

(5) Quelle entreprise en dehors de la nôtre, peut faire un effort pour résorber le chômage?	parce que c'est une des plus grosses entreprises de la région -sinon la plus grosse
---	---

(6) Les nouvelles technologies n'ont pas changé mon travail	j'ai toujours fait ce travail
---	-------------------------------

Dans (5), le segment étayant donne une raison au fait d'énoncer la question "quelle entreprise, en dehors de la nôtre, ...". Il s'agit d'ailleurs ici d'une question délibérative, qui ne demande pas de réponse de la part de l'auditeur.

L'exemple (6) est un peu particulier, en ce sens que sa compréhension suppose la connaissance du contexte dans lequel il a été produit. La négation du segment étayé n'est pas une négation propositionnelle, mais une réfutation (dite parfois aussi négation modale): "il est faux que les nouvelles technologies aient changé mon travail". On doit donc lire (6) dans le contexte suivant:

- Je pense que les nouvelles technologies ont apporté beaucoup de changements dans votre travail.
- Les nouvelles technologies n'ont pas changé mon travail: j'ai toujours fait ce travail!

lecture qui suppose un contour intonatif particulier.

Il est intéressant de noter que le procédé consistant à étayer un dire peut être utilisé pour quitter le thème du débat et déplacer l'attention sur la situation d'interlocution proprement dite, produisant alors ce que nous avons nommé du *discourse de contrôle* comme dans (7). Ce type de discours est très fréquent en situation d'interaction. Il contribue à assurer le bon fonctionnement de la communication.

- (7) [ Le nouveau chef du département a tout réorganisé ] Parce que quand vous me demandez de parler des changements dus aux nouvelles techniques, je pense que vous entendez aussi les changements au niveau de l'organisation des services?

La nature de la raison dans les exemples (5) à (7) correspond à ce que nous avons nommé une assertion de fait. Mais, nous l'avons dit, les deux distinctions "nature de la raison" et "champ de la fonction" sont indépendantes, et constituent ainsi une combinatoire. Il reste donc à exemplifier une quatrième possibilité, celle où le segment étayant est de type généralisation/loi, et où le champ de la fonction est le dire. Pour ce faire, nous reprendrons le premier segment de l'exemple (6), toujours dans son interprétation réfutative: (8)

- (8) [ Les nouvelles technologies n'ont pas changé mon travail ] , [ qui dit nouvelles technologies, ne dit pas nécessairement changement ]

Relevons encore que notre corpus présentait un nombre assez important de raisons étayant un jugement de valeur, comme dans (9):

- (9) [ Je trouve que c'est dommage ] , [ parce qu'on dépend vraiment de la machine, on n'est plus nous-mêmes ]

En résumé, les exemples ci-dessus se répartissent comme suit dans la combinatoire: (I)

Etayant: nature de la raison	Etayé: champ de la fonction	Dit	Dire
	Généralisation/ loi	(4)	(8)
Assertion de fait		(3) (9)	(5) (6) (7)

### 2. Les causalités

Il s'agit des fonctions étayantes qui jouent sur les liaisons de causalité pensées entre des faits ou des événements. Nous excluons ici de la notion de causalité son sens intentionnel; il fera l'objet de la troisième catégorie.

Les raisonnements qui font intervenir ce type de fonction se situent tout entiers dans le référentiel, et la causalité est toujours liée de quelque façon à l'idée d'action -contrairement, nous l'avons vu, à la raison. En outre elle implique souvent la temporalité.

Nous distinguerons deux types de causalités: celles dites *empiriques*, qui concernent des faits ou événements de nature non psychologique, l'étayant signalant alors une cause; et celles dites *psychologiques*, qui établissent une liaison entre un motif et un état psychologique ou une action produite par un sujet -Piaget nommait "motivation" ce type d'explication [ Piaget, 1923 ]. Dans les secondes, la causalité a donc son siège dans la réaction, volontaire ou non, d'un sujet, et le segment étayant en indique le motif.

- (10) [ Je pense que l'horlogerie ne sera plus notre domaine, ce sera celui des Japonais ] , [ nous serons beaucoup trop chers ]

- (11) [ on devient complètement fou ] , [ on nous fait travailler toujours plus vite ]

Les exemples (10) et (11) illustrent respectivement la causalité empirique et psychologique.

### 3. Les finalités

Il s'agit de la cause finale au sens classique. Les finalités font donc intervenir l'intention d'un sujet, et elles expliquent une action en indiquant cette intention. Cette dernière est assumée si le sujet se confond avec l'orateur, imputées s'il est question de l'auditeur ou d'un tiers.

Il est intéressant de noter que les finalités présupposent toujours l'assomption ou l'imputation d'un jugement de causalité. En effet, quand je déclare que j'ai fait X dans le but Y, je signale du même coup que j'ai anticipé une relation de cause à effet entre X et Y. Ceci reste valable, *mutatis mutandis*, quand il y a imputation. Il y a donc une relation de présupposition logique -et sans doute aussi psychogénétique- entre la notion de finalité et celle de causalité.

Nous avons rencontré dans notre corpus trois genres d'enchaînements où intervient la notion de finalité. Nous les avons nommés finalités *assertées* (exemple 12), *contre-finalités* (exemple 13) et finalités *réfutées* (exemple 14).

- (12) [ Nous nous relayons toutes les semaines, nous changeons de poste toutes les semaines , de façon à ce que ce ne soit pas toujours la même personne qui se fatigue ]
- (13) [ Avec des machines de ce prix, les entreprises doivent fonctionner au minimum 2 fois 8h. par jour , sinon ces nouvelles techniques risquent de tuer les entreprises ]
- (14) [ S'ils ont créé ces nouveaux postes de travail , c'est pas pour faciliter le travail de l'ouvrier ]

Les contre-finalités consistent à envisager non pas le but visé, mais les conséquences de la non-réalisation de l'action dénotée dans l'étayé. Quant aux finalités réfutées, elles signalent que l'orateur s'engage dans un contre-discours.

### 4. Les appels aux faits

Dans nos discours quotidiens, nous nous contentons souvent d'étayer nos propos en renvoyant l'auditeur à la réalité. C'est que les faits sont parfois incontestables, et leur puissance en tant qu'arguments réside précisément dans cette qualité. Il n'y a pas à proprement parler de raisonnement, tout au moins explicite, dans cette façon de procéder, mais un recours à l'évidence. Comme dans (15):

- (15) [ Avec ces nouvelles techniques, il y a des usines qui vont disparaître, ça c'est obligatoire , il y a déjà beaucoup de petites usines, de petits ateliers qui ont disparu -la plupart on disparu ]

### 5. Les comparaisons

Cette façon d'étayer consiste à rapprocher deux faits ou états de la réalité, soit pour insister sur quelque différence (*contrastés*), soit au contraire pour assimiler l'un à l'autre (*analogies*). Les comparaisons procèdent toujours un peu de l'excursus, de telle sorte que la relation établie entre l'étayé et l'étayant n'a aucun caractère de symétrie.

La valeur étayante des contrastés résulte d'une sorte d'"effet de soustraction" qui spécifie le contenu de l'étayé par la négative, comme dans (16). Quant aux analogies, elles constituent un type d'argument qui se rapproche de l'idée d'explication (17).

- (16) [ Le travail que je fais moi est indépendant , c'est pas comme les personnes qu travaillent à l'établi, à la production ]
- (17) [ Il me semble que le travail est moins intéressant sur le traitement de texte que quand on le fait à la machine à écrire , moi par exemple j'aime beaucoup tricoter, mais s'il fallait m'acheter une machine à tricoter, ça ne me plairait pas ]

### 6. Les reformulations de l'étayé

Il s'agit de couples où le segment étayant renvoie au même thème que le segment étayé, et en dit sensiblement la même chose. Il y a donc ici une sorte d'équivalence sémantique, mais le segment étayant n'en a pas moins une fonction ou un effet de renforcement.

Nous avons distingué trois cas. Dans le premier le segment étayant consiste en une description, de caractère évocatoire, du contenu du segment étayé. Nous parlerons alors d'*expansion* (18). Cette description peut s'appuyer aussi sur des préconstruits qu'elle explicite et développe, comme dans (19). Voici deux exemples de ce type de fonction:

- (18) [ Quand on a des grandes séries où il faut travailler à cinq sur la même machine, c'est sûr que le travail est moins diversifié , il y a une personne qui ne fera que la préparation, une autre qui ne montrera qu'une pièce, une autre qui fera de l'assemblage, une autre seulement du contrôle ]
- (19) [ Il n'y a pas de solidarité à la base , chacun a son petit job, bien content de l'avoir, bien content de le garder ]

D'une certaine manière, on peut dire que ces exemples explicitent et développent une notion: celle de "spécialisation" pour (18), et celle d'"absence de solidarité" pour (19).

Dans le second type, le segment étayant spécifie quelque élément (généralement un objet ou un prédicat) du segment étayé. Nous parlerons alors de *spécification*. Ainsi dans (20) le changement est spécifié comme une amélioration.

(20) [ Les nouvelles technologies                    elles l'ont  
          ont énormément changé                    beaucoup  
          le travail                                    amélioré ]

Enfin, le troisième type de la catégorie des reformulations de l'étayé consiste en une simple *amplification*<sup>5</sup> du contenu du segment étayé, comme dans (21):

(21) [ Les nouvelles technologies                    elles ont même apporté  
          ont changé mon travail                    des changements  
    considérables ]

### 1.3 Types de fonctions et types de cohérence

Il convient maintenant de revenir brièvement à la notion de cohérence. En effet, projetées sur cette notion, les fonctions que nous venons de présenter suggèrent d'interpréter la cohérence comme un phénomène pouvant se jouer dans divers lieux. En première approximation nous pourrions ainsi distinguer trois lieux, correspondant à trois principes de cohérence.

1) Une cohérence logico-empirique, qui ressortit à des formes plus ou moins standardisées de rationalité liées à certaines pratiques de la pensée et à notre savoir sur les mécanismes qui régissent le fonctionnement du réel: les fonctions "étayer" qui renvoient à ce type de cohérence sont les raisons portant sur le dit, celles portant sur le dire (à l'exception de celles qui introduisent du discours de contrôle), les causalités, ainsi que les finalités assertées et les contre-finalités.

2) Une cohérence argumentative, qui relève des dispositions des interlocuteurs à admettre certains éléments comme ayant une valeur argumentative vis-à-vis d'autres éléments: ce sont bien sûr ici les croyances et les systèmes de valeur qui sont en jeu, mais aussi certains facteurs situationnels, puisque les attentes d'un même auditeur en matière d'explication, d'arguments, etc. peuvent varier considérablement selon la nature et le contexte de l'échange. Les fonctions qui renvoient à ce type de cohérence sont les appels aux faits, les comparaisons, les reformulations de l'étayé et les finalités réfutées, ces dernières sollicitant souvent l'implicite comme dans l'exemple (14). Ces fonctions sont aussi celles qui engagent le plus l'adaptation à l'interlocuteur.

3) Une cohérence situationnelle, qui renvoie à la situation même de l'échange et aux représentations que les interlocuteurs ont

de cette situations. Les fonctions qui mettent en jeu cette forme de cohérence sont les raisons portant sur le dire et introduisant au discours de contrôle, comme dans l'exemple (7).

Le tableau ci-dessous résume ce qui précède: II

II.	TYPES DE FONCTIONS	EXEMPLES	TYPES DE COHERENCE
1. Raisons	dit { gên/loi fait	4	logico-empirique
		3, 9	
1. Raisons	dire { gên/loi fait disc. de contrôle	8	situationnelle
		5, 6	
		7	
2. Causalités	logico-empir. psychologiques	10	logico-empirique
		11	
3. Finalités	assertées contre-finalités réfutées	12	logico-empirique
		13	
		14	
4. Appels aux faits		15	argumentative
5. Comparaisons	contrastes analogies	16	argumentative
		17	
6. Reformulations de l'étayé	expansions spécifications amplifications	18, 19	argumentative
		20	
		21	

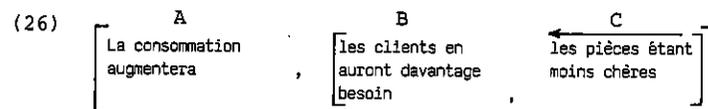
### 1.4 Le passage du sens

Les organisations raisonnées donnent ainsi accès à l'analyse de la structure hiérarchisée et ordonnée de l'édifice des arguments et des raisons. Mais en tant que forme, elles ne sauraient sans réduction considérable exprimer l'équilibre constructif d'un discours. En effet, tout discours se développe progressivement, se modifie tout en laissant apparaître les linéaments de sa construction.

Dans toute activité discursive, le sens se déplace, se modifie ou se détache. Ces mouvements s'appuient sur des éléments structurés, les objets de discours, au sein desquels la pensée se meut et agit [ J.-B. Grize, 1984 ]. Ces objets, c'est d'une certaine manière ce dont il est question. Leur dynamique peut être saisie à travers les processus de leur construction et de leur transformation. Certains objets de discours n'ont pas à être construits; il s'agit de ceux qui sont supposés préconstruits, connus et référentiellement stabilisés dans le déroulement de l'échange. D'autres nécessitent une construction locale.

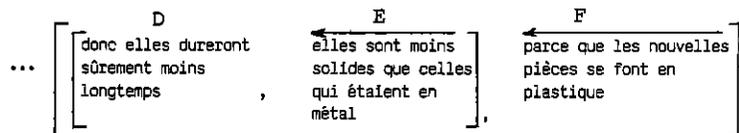


Voyons maintenant un exemple un peu plus complexe; il est de type enchâssement: (26)



Cet exemple montre un espace d'objets composé de trois éléments: "les pièces", "les clients", "la consommation". L'objet "les pièces" est associé à l'un de ses aspects-propriétés: ETRE MOINS CHERES. Ce segment étaye une relation entre les deux objets "les pièces" et "les clients". C'est cette organisation qui étaye à son tour l'objet "la consommation" associé à son aspect-propriété AUGMENTER.

Cette forme intéresse directement le problème de la cohérence. En effet, l'équilibre argumentatif de cette séquence peut être mis en cause: ETRE MOINS CHERES n'est pas dans un rapport de dépendance évident avec AVOIR DAVANTAGE BESOIN DE. Mais l'analyste n'a pas à intervenir de manière normative. L'intérêt est ailleurs. La suite montre que l'orateur poursuit son discours en agissant comme s'il voulait corriger une incohérence.



Si on observe cette séquence dans sa totalité, on peut être surpris par son organisation.

[A, [[B, C], [[D, E], F]]]

On peut en effet s'étonner que le segment complexe [[D, E], F] puisse être considéré comme étayant le segment [B, C].

Cette organisation est donc à saisir d'une autre manière. En attribuant à l'objet "les pièces" un nouvel aspect-propriété: ETRE EN PLASTIQUE et en donnant à ce segment le rôle de plus étayant dans l'organisation de son argumentation, l'orateur rétablit la cohérence de son discours en effaçant l'argument le plus fragile: "les pièces étant moins chères". Après cette opération, l'organisation raisonnée apparaît alors dans l'équilibre de sa cohérence.

[A, [B, [[D, E], F]]]

L'orateur a en quelque sorte substitué l'aspect ETRE EN PLASTIQUE à l'aspect ETRE MOINS CHERES, rétablissant du même coup la cohérence de son argumentation. Ce genre de mécanisme est caractéristique du discours spontané (cf. ci-après).

## 2. Une famille d'organisations raisonnées

Les exemples que nous présentons dans cette seconde section sont

tous issus du même corpus (cf. note 4.). Rappelons qu'il s'agit d'un corpus oral constitué de réponses produites par des salariés français et suisses dans le cadre d'une recherche sur les représentations économiques et sociales liées aux changements technologiques. Les questions étaient les suivantes:

1. Les nouvelles technologies récemment introduites dans votre entreprise ont-elles changé le (votre) travail?
2. Comment imaginez-vous que le développement de ces nouvelles techniques va modifier l'avenir économique des entreprises?

On constatera que la première question est une question binaire (oui/non), ce qui n'est pas le cas pour la seconde. Cette différence a sans doute eu des répercussions sur la nature des conduites argumentatives et des stratégies de réponse. En effet la première question, bien que fortement contraignante puisqu'elle implique dès le départ un choix catégorique, ne met pas l'interviewé dans l'obligation de produire un développement important: à la limite une simple réponse *Oui* ou *Non*, sans argument à l'appui, pourrait être considérée comme suffisante. La seconde question en revanche, bien que peu contraignante -et sans doute à cause même de la liberté qu'elle laisse- appelle des élaborations plus substantielles. La complexité de son propos y est d'ailleurs aussi pour quelque chose. Un nombre important de sujets y ont répondu en apportant plusieurs éléments de réponse, chaque élément donnant lieu à un parcours argumentatif propre.

L'approche sous forme d'organisations raisonnées nous a paru particulièrement bien adaptée à l'analyse de ces réponses, qui d'une part sont fortement argumentées, et d'autre part privilégient les fonctions étayantes régressives.

### 2.1 Quelques remarques sur le discours spontané

Il y a assurément des différences importantes entre le discours oral et le discours écrit, tout au moins dans leurs formes les plus représentatives. Ces différences peuvent être observées à une multitude de niveaux et en particulier dans la morphosyntaxe. Nous aimerions quant à nous insister sur un autre aspect, qui tient principalement aux différences de situation liées à ces deux formes de discours.

Par contraste avec la grande majorité des productions écrites, les productions orales apparaissent peu planifiées, ou planifiées selon d'autres principes. Les redites sont fréquentes, les digressions souvent nombreuses et les liens entre les thèmes parfois incertains ou peu explicites. De plus, la gestion de l'information nouvelle et de l'information déjà donnée ou supposée connue et, de façon générale, le réglage parallèle de l'implicite et de l'explicite obéissent à des principes multiples et souvent très locaux, et non à un projet unique et intégrateur. Il ne s'agit d'ailleurs pas là de défauts (au sens de manques ou d'imperfections) mais de caractères liés intimement à la situation de l'échange oral: s'ils peuvent être frappants à la lecture d'une transcription et poser quelques difficultés de compréhension, force nous est de constater que l'échange a généralement fonctionné de manière parfaitement normale. La

prise en compte de paramètres tels que l'intonation et les conduites mimo-gestuelles permet presque toujours de compenser les phénomènes décrits ci-dessus et de résoudre les difficultés de cohérence.

Dans les discours spontanés, l'orateur est une instance mouvante. Ses certitudes, ses opinions, ses représentations -y compris celles qu'il se fait de la situation, de son interlocuteur et de sa propre intervention- sont susceptibles de toutes sortes de réajustements. C'est que dans ces productions, l'élaboration de la pensée est simultanée aux opérations de mise en discours et que dès lors, diverses interactions sont possibles entre ces deux processus. Ainsi, l'expression de la nuance et de certaines formes de modalités se fera souvent par simple juxtaposition de contenus opposés se rectifiant l'un l'autre: "les gens auront de la peine à s'adapter à ces nouvelles techniques, je ne sais pas" équivaut alors à "je suppose que les gens auront de la peine à s'adapter à ces nouvelles techniques". Les argumentations bouclées que nous présentons ci-après peuvent être interprétées comme des formes de conduites discursives visant à compenser ou à minimiser certains de ces phénomènes. En ce sens, elles révèlent des stratégies de contrôle et de maintien la cohérence.

2.2 Les argumentations bouclées

L'étude de notre corpus a révélé un phénomène que nous estimons important. Il s'agit de la fréquence très élevée de deux formes d'organisations raisonnées que nous avons qualifiées de "bouclées", et qui présentent les caractéristiques suivantes:

- a) la reformulation d'un segment, généralement de celui qui a été au point de départ d'un parcours argumentatif;
- b) la combinaison d'une fonction régressive et d'une fonction progressive, cette dernière conduisant précisément à cette reformulation.

Schématiquement, ces deux formes sont les suivants:

- 1) [ A , [ A' , B ] ]
- 2) [ A' , [ A , B ] ]

L'ordre effectif du discours est le même dans les deux formes (A-B-A'); mais dans la première, la reformulation A' entre dans le segment qui étaye A, tandis que dans la seconde, elle est donnée comme une sorte de conclusion. Ainsi, la première forme pourrait correspondre à un parcours argumentatif du type "A car vu que B, donc A'", et la seconde à un parcours du type "A car B; donc A'".

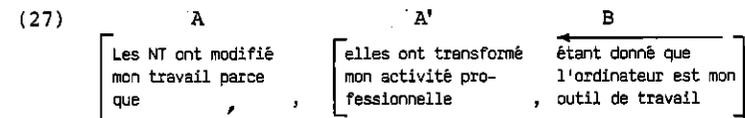
L'abondance de ces formes bouclées nous a surpris. Leur fonction dans l'interaction discursive paraît complexe, car une multitude de facteurs peuvent ici entrer en jeu: thématiques, situationnels, psychologiques, etc. Le recours à la notion de cohérence permet toutefois, au moins à titre d'hypothèses, d'entrevoir quelques explications.

On pourrait ainsi tenter de décrire la fonction de ces formes en leur attribuant deux types d'orientations non exclusives.

En premier lieu, la fonction des formes bouclées peut être orientée principalement vers l'orateur lui-même et vers son activité en cours (ici répondre aux questions posées par l'enquêteur). Ces formes peuvent alors être interprétées comme un type de conduite discursive permettant d'assurer une certaine stabilité thématique, de contrôler les digressions, etc. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la cohérence n'est pas seulement un problème pour l'auditeur, comme pourraient le laisser croire la plupart des travaux en ce domaine. L'orateur lui-même est sans cesse confronté à la cohérence de son propre discours, et nous avons vu avec l'exemple (26) qu'il peut s'engager dans une activité de "résolution" par effacement ou substitution.

En second lieu, la fonction des formes bouclées peut être orientée vers l'auditeur et la situation de l'échange. Elles permettent alors de clore un parcours argumentatif, par exemple pour signaler à l'auditeur qu'on en a terminé avec un élément de réponse, éventuellement pour lui suggérer de relancer le débat sur un autre thème, sous-thème, etc. Elles peuvent encore être la conséquence d'une hésitation, d'un temps de repos qu'on se donne pour penser à ce qu'on va dire ensuite: la reformulation n'est pas alors à proprement parler un élément élaboré; elle n'est plus qu'une simple mention de quelque élément utilisé antérieurement dans l'argumentation [Widmer, 1985].

Par ailleurs, l'analyse du passage du sens montre autre chose. En effet, dans une forme bouclée, une reformulation est généralement l'indice d'un mouvement objectuel particulier. Voyons-le sur un exemple: (27)



Le discours ancre l'objet "NT" et lui attribue un ingrédient: "l'ordinateur". "NT" est associé à un aspect de son faisceau: AVOIR MODIFIÉ MON TRAVAIL, et "l'ordinateur" à ÊTRE MON OUTIL DE TRAVAIL. L'élément "l'ordinateur", parce que ingrédient de l'objet "NT" participe aussi de l'aspect de ce dernier et apparaît comme "ordinateur modificateur de travail". Ce passage du sens associé au mouvement argumentatif bouclé brise l'apparente circularité de cette organisation et en établit la cohérence. En effet, "l'ordinateur" associé maintenant aux deux aspects ÊTRE MODIFICATEUR DE TRAVAIL et ÊTRE MON OUTIL DE TRAVAIL apparaît alors comme un état effectif du segment conclusif A'.

Ces hypothèses conduisent à penser que les organisations bouclées trouvent leur explication autant dans les aspects les plus contingents des interactions discursives (facteurs situationnels, finalités locales, etc.) que dans la logique interne du dispositif argumentatif.

Il est évident que toutes les formes bouclées ne fonctionnent pas comme dans l'exemple (27). L'étude de notre corpus a révélé d'autres types de fonctionnements.

Abordé à travers l'étude des organisations raisonnées, le discours spontané a révélé une construction de la cohérence particulièrement bien structurée. A cet égard, les organisations bouclées se sont avérées d'un très grand intérêt. Il est évident que d'autres formes sont encore à étudier. De futurs travaux s'y employeront.

#### Notes

- 1 Une classification de ces liaisons a été proposée par R.E. Longacre. Voir à ce propos Licitra [1975].
- 2 Nous verrons plus loin que cette approche est sous certains aspects assez semblable à celle que nous proposons ici.
- 3 Dans l'analyse de la conversation, cette fonction pourrait bien sûr englober des relations entre des segments appartenant à des discours différents.
- 4 Les exemples que nous présentons dans cet article sont extraits d'un corpus recueilli à l'occasion d'une recherche menée conjointement par le Département Information et Formation en Economie, CNRS-IRPEACS (Lyon), le Centre d'Analyse du Changement Economique et Social, CRNS-EHESS (Marseille), et le Centre de Recherches Sémiologiques (Université de Neuchâtel) sur les représentations des changements technologiques (FNSRS no 1.743-0.83). Certains exemples ont été légèrement remaniés pour les besoins de la démonstration.
- 5 Le terme d'amplification est emprunté à van Dijk [1981].

#### References

- Apothéloz, D. et Miéville, D.  
1985 "Etude des représentations au moyen des organisations raisonnées et des objets de discours", *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 49, 57-70.
- Charolles, M.  
1983 "Towards a heuristic approach to text-coherence problems" in F. Neubauer (ed.), *Coherence in natural-language texts*, Hamburg, Buske.
- Daneš, F.  
1974 *Papers on functional Sentence Perspective*. The Hague, Mouton.
- Van Dijk, T.A.  
1981 *Studies in the Pragmatics of Discourse*. The Hague, Mouton.
- Grice, H.P.  
1979 "Logique et conversation", *Communications*, 30, 57-72.
- Grize, J.-B.  
1982 *De la logique à l'argumentation*. Genève, Droz.
- Grize, J.-B. (éd.)  
1984 *Sémiologie du raisonnement*. Berne, Francfort/M., P. Lang.
- Kintsch, W. et T.A. van Dijk  
1975 "Comment on se rappelle et on résume des histoires", *Langages*, 40, 98-116.
- Licitra, A.  
1975 "Les relations interpropositionnelles: huit types fondamentaux d'après R. E. Longacre", *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 24.
- Moskowitz, D.  
1981 "Remarques", in *Actes du colloque international et multidisciplinaire sur la compréhension du langage*, Créteil, 25-27 sept. 1980. Paris, Didier, p. 137.
- Piaget, J.  
1923 *Le Langage et la pensée chez l'enfant*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Widmer, J.  
1985 "Thème et maintien de l'ordre", *Feuillets*, 6/7, 203-218. (Université de Fribourg, Suisse).